

<https://castel-patrimoine.com>

ASSOCIATION DE SAUVEGARDE

DU PATRIMOINE CASTELSARRASINOIS



Février



Chers Adhérents,

- La Chandeleur anime le début du mois de février où les longues soirées d'hiver peuvent commencer à user les organismes. Rien de tel qu'une 'crêpe party' pour soigner le moral ! Les origines de la Chandeleur demeurent disputées. Dans l'empire romain, il était d'usage, mi-février, de fêter les *Lupercales*. Célébrations débridées en l'honneur de *Faunus*, divinité des troupeaux et de la fécondité. Or le mois de février marquait une période importante dans une société essentiellement agricole, celle des premières semailles.

A la même époque, en Europe du nord, les paysans célébraient la divinité de la fécondité en organisant des parades aux flambeaux. Pas sûr cependant que ces fêtes païennes aient directement inspiré les fêtes que nous connaissons.

- La chrétienté, dès le IV^{ème} siècle, s'est appropriée la date du 2 février pour célébrer la présentation du Christ au Temple, 40 jours après Noël. C'est ce fait sacré qui donnera pour les chrétiens, le sens de la Chandeleur, où l'on célébrera la "lumière apportée sur la Terre". Les croyants vont développer l'usage d'allumer des cierges. D'où le nom de la Chandeleur qui vient du latin "*Festa candellarum*" : fêtes des chandelles. Cette tradition est attribuée au pape Gélase 1^{er} qui faisait distribuer aussi des crêpes aux pèlerins à leur arrivée à Rome. De nos jours il ne reste surtout que les crêpes !

- Dans les campagnes, dès le V^{ème} siècle, pour que rien ne soit perdu, les paysans ont commencé à utiliser la farine en trop des semailles pour préparer des crêpes symbolisant une prospérité à venir. Symboliquement, comme une crêpe ronde ressemble au soleil, c'était aussi une bonne raison de se réjouir car les jours commençaient à s'allonger.



C'est avec quelques mois de retard que l'Assemblée Générale 2022 de l'ASPC s'est tenue le mercredi 18 janvier 2023.

À l'ouverture de cette assemblée le président Ouardes a tenu à remercier de leur présence M. le Maire Jean Philippe Bésiers ainsi que les nombreux adhérents présents montrant ainsi leur attachement à l'ASPC



- Tout d'abord le Président a tenu à saluer la mémoire des adhérents disparus durant l'année. L'assistance s'est jointe à lui pour un moment de recueillement.

Il est passé ensuite au renouvellement du Conseil d'Administration. Suite à la disparition ou à la démission de trois membres du conseil, leurs postes étaient à pourvoir. Trois adhérents ont fait acte de candidature : Michèle Alonso - Claude Maravat - Aline Pivetta. Un vote à l'unanimité a validé ces candidatures.

L'élection du Bureau sera l'objet de la prochaine réunion du Conseil d'Administration.

- La parole est donnée à la trésorière, Thérèse Laborie, qui présente le rapport financier. Un rapport validé par le commissaire aux comptes qui confirme ainsi une gestion rigoureuse des finances de l'ASPC. Soumis au vote, le rapport est accepté à l'unanimité.



- En suivant, le rapport moral est présenté par Francine Fontana qui rend compte des activités de l'ASPC en 2022 :

Les onze conférences gratuites proposées au public.

Les sorties culturelles au Château de Cas et au musée des Abattoirs de Toulouse pour les adhérents.

La participation aux journées du patrimoine en assurant la visite guidée de l'hôtel Marceillac.

La présence au Forum des Associations à la rencontre du public.

Le développement et l'enrichissement du site internet : (<http://castel-patrimoine.com>) que l'intervenante incite à découvrir ou à consulter régulièrement.

La parution avec le soutien des éditions – La Brochure – de deux ouvrages de Bernard Ouardes.

- "Architecture de la Maison à L'Italienne" - "Hôtel Marceillac– une Pépite de L'Art Nouveau".

- Le président reprend la parole pour présenter le programme des conférences pour le premier semestre de cette année, chaque troisième mercredi du mois :

Février : J.P. Damaggio : L'immigration italienne à Castelsarrasin de 1936 à 1952.

Mars : Philippe Bon : Le passage de Napoléon à Montauban

Avril : Bernard Ouardes : Les maisons de tolérance à Castelsarrasin. Présentation d'un ouvrage sur ce thème.

Mai : Jordi Passerat : Raymond de Cornet et Peyre Montech, deux troubadours occitans.

Juin : Sortie culturelle : la destination et les modalités seront précisées ultérieurement.

- S'adressant à M. le Maire, Bernard Ouardes rappelle qu'à la demande de la municipalité l'ASPC avait fourni un long travail de recherche pour documenter et monter un dossier proposant trois noms pour les écoles chemin des Fontaines, mais qu'elle n'avait eu aucun retour sur ses propositions. Il a réitéré également le souhait de l'association de voir la ville se doter d'un lieu d'exposition permanente pour le patrimoine castelsarrasinois. L'ASPC, et certainement la municipalité, possèdent des objets évoquant l'histoire de notre ville. Faute de pouvoir utiliser la Maison d'Espagne ne pourrait-on utiliser une salle de l'ancien tribunal à cet effet ? M. le Maire répond que sa restauration engagerait trop de frais.



Le Président informe l'assistance que l'ASPC a souhaité faire un don de 300€ à l'association -Compassion sans Frontières- qui a créé un centre mère-enfant au Cameroun. D'autre part, sollicité par l'animatrice de l'EHPAD -Les Hortensias-, Bernard Ouardes assurera des conférences trimestrielles auprès des résidents.

- Après les remerciements de M. Jean Philippe Bésiers reconnaissant le travail de l'ASPC pour une meilleure connaissance de l'histoire de notre cité, tous les participants se sont retrouvés autour du verre de l'amitié.

Réunion du Conseil d'Administration :

- A la suite de l'Assemblée Générale 2022 le Conseil d'Administration s'est réuni pour procéder à l'élection des membres du bureau : le bureau sortant a été reconduit dans ses fonctions :

- Président : Bernard Ouardes

- Secrétaire : Francine Fontana Trésorière : Thérèse Laborie Webmaster : François de Guiringaud

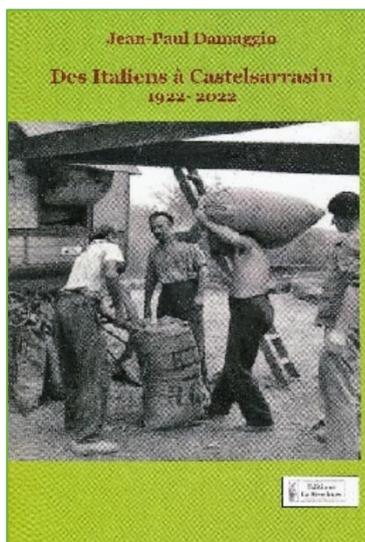
Conférence - Mercredi 15 février 2023

Salle Marcelle Duba
Médiathèque de Castelsarrasin

*Les Italiens à
Castelsarrasin
entre 1936 et 1952.
(Jean Paul Damaggio)*

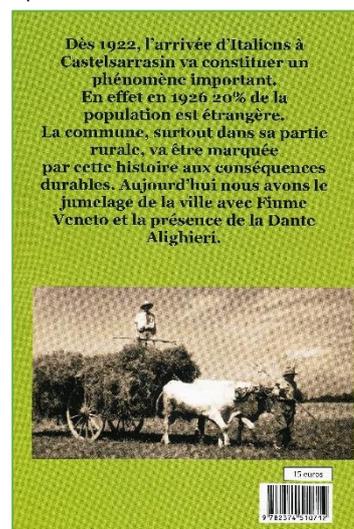


- Dans une précédente conférence J.P. Damaggio avait évoqué l'influence, sur la société et l'économie de notre sud-ouest, de l'immigration italienne entre 1922 et 1936. Il se propose de poursuivre l'histoire de cette



immigration dans notre région et son évolution chronologique de 1936 à 1952.

A cette occasion, au prix spécial de : 10 €, vous pourrez vous procurer l'ouvrage "Des Italiens à Castelsarrasin de 1922 à 2022".



L'autre patrimoinelinguistique.

Lorsque notre attention est éveillée, que l'on se doute ou se méfie de quelque chose ou de quelqu'un, on utilise parfois l'expression - "mettre la puce à l'oreille" -

- Le sens de cette expression a évolué au cours des siècles de même que sa forme. (Bien sûr jamais on ne vit une jeune femme se mettre une petite puce en guise de boucle d'oreille !) Elle est apparue pour la première fois au XIIIe siècle, sous la forme - "mettre la **puche en** l'oreille" - à une époque où les petits parasites pullulaient et n'épargnaient aucune classe sociale. On peut penser que le sens de l'expression se réfère à l'attitude inquiétante de celui qui se gratte en public.

Mais pourquoi la référence à l'oreille ? Dès le XIe siècle on disait déjà pour évoquer une personne dont on parle à son insu "avoir les oreilles qui démangent" ou "qui sifflent". C'est par association d'idée que serait apparue l'expression, pour évoquer le fait d'éveiller le doute chez quelqu'un.

C'est au XVIIe siècle que sa forme change pour devenir celle que l'on utilise de nos jours - la puce à l'oreille-, le "h" disparaît, le "à" remplace le "en". Son sens évolue pour signifier quelqu'un qui semble inquiet, agité.



- Etonnamment à cette même époque certaines chroniques évoquent le fait que lorsqu'un homme capturerait une puce sur le corps de sa maîtresse, il lui arrivait de la faire enchâsser dans un médaillon ! (Nous ne sommes pas loin de la boucle d'oreille !) Il faut dire qu'il existe un autre sens à cette expression, qui a perduré dans le temps, comme une façon alternative d'envisager "la puce à l'oreille". Il s'agit d'une interprétation plus sensuelle, liée au désir que l'on pouvait ressentir pour une personne. L'oreille étant là un symbole de sexualité féminine. Sens que Jean de la Fontaine utilisait encore dans ses 'Contes'.

- Enfin cette expression, bien que très ancienne, est pourtant d'une grande modernité puisque les animaux domestiques ont maintenant la puce (électronique) à l'oreille. En attendant qu'avec l'avènement de Big Brother ce soit aussi notre tour... !



COTISATIONS 2023

RAPPEL : Pour une nouvelle adhésion ou le renouvellement d'adhésion la cotisation est à adresser à l'**ASPC : 2 bis rue du Soleil - 82100 - Castelsarrasin -**

Cotisation individuelle : 20 €

Couple : 25 €

LE BUREAU